

OPALE

**Observatoire de la privation de liberté et
des sanctions et mesures appliquées dans la communauté**

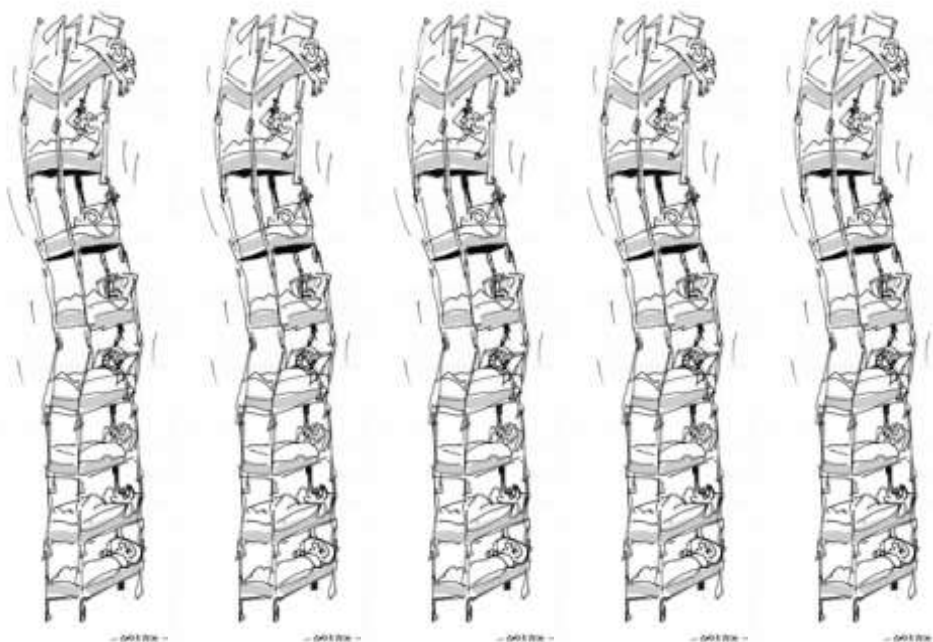
Pierre V. Tournier

Etat de la surpopulation carcérale au 1^{er} avril 2017 et évolution sur un an

Surpopulation carcérale : 15 516 détenus en surnombre au 1^{er} avril 2017.

Inflation carcérale : + 1 869 détenus en plus sur un an (dont + 1 144 pour les prévenus)

Une inflation due pour 61 % à la détention avant jugement définitif



1. Les chiffres de la surpopulation carcérale au 1^{er} avril 2017

Sur les 58 670 places opérationnelles, **3 956 sont inoccupées** (375 en maisons d'arrêt et 3 581 en établissements pour peine).

Les 70 230 personnes détenues se répartissent donc dans $58\,670 - 3\,956 = 54\,714$ places.
Aussi le nombre de **détenus en surnombre** est-il de $70\,230 - 54\,714 = 15\,516$.

Le taux de surpopulation est donc de $15\,516 / 58\,670 = 26$ détenus en surnombre p. 100 places opérationnelles.

Sur ces 15 516 détenus en surnombre, **1 883 dorment sur un matelas** posé à même le sol.

2. Les chiffres de l'inflation carcérale : taux de croissance, sur un an, calculés au 1^{er} avril 2017.

Population sous écrou = + 2,7 %.

Population détenue = + 2,7 %.

Nombre de prévenus détenus = + 5,9 %.

Nombre de détenus en surnombre = + 8,9 %.

Nombre de détenus dormant sur un matelas posé à même le sol = + 14,5 %.

Nombre de places opérationnelles : 0,0 %

NB. Ces indicateurs sont calculés par nos soins, sur la base des rares données mises en ligne sur le site du Ministère de la Justice.